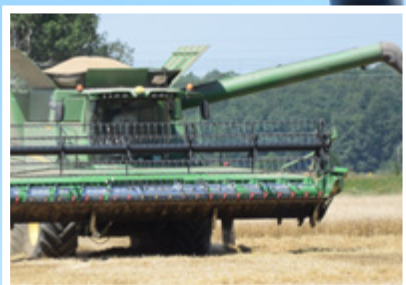





TERR'ACTIF

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LES AGRICULTEURS



Moissons 2021, une année
culturale pleine d'à-coups
climatiques 

p.4



Conseil Stratégique Phyto, les
dates se précisent

p.21

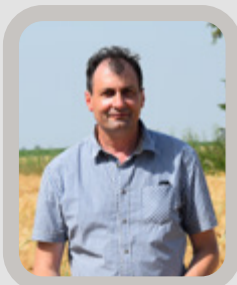
Dossier de l'édition :

la viticulture

sous toutes les coutures !

p.10





Arnaud BESSÉ,
Président de
la Chambre
d'agriculture
de Loir-et-
Cher

LES MOTIONS

PRISES À LA SESSION ORDINAIRE DU

14 JUIN 2021

L'actualité agricole est riche et de nombreuses thématiques impactent le travail et la vie des agriculteurs. Afin de représenter les intérêts de la profession agricole, les élus de la Chambre d'agriculture approuvent, lors des Sessions, plusieurs motions destinées à porter la parole des exploitants auprès du Ministre de l'Agriculture et du Préfet notamment.

GEL DE PRINTEMPS 2021

Les épisodes de gel du mois d'avril, suivis d'une période sèche et froide, ont impacté les productions agricoles départementales.

Céréales, betteraves, asperges, vergers et vignes ont été touchés à des gradients différents et l'impact économique est encore partiellement mesuré.

L'arboriculture et la viticulture sont sinistrées au regard des taux de perte et des surfaces concernées. Cela représente une valeur économique perdue de 35 millions d'euros en viticulture et de 1,5 million d'euros en arboriculture.

LUTTE CONTRE LES CORVIDÉS ET LES PIGEONS

Le nombre d'agriculteurs signalant des dégâts de corvidés et de pigeons sur leur exploitation est en augmentation.

Les mesures sanitaires liées à la crise Covid-19 mises en place en 2020 ont notamment eu pour conséquence une difficulté de lutte, entraînant une augmentation des populations et de toutes les nuisances en résultats.

« **LA SESSION DEMANDE QUE LA TATFNB SOIT EXONÉRÉE SUR TOUTES LES SURFACES DE VIGNES ET DE VERGERS, ET QUE LES DEMANDES DE REMISES GRACIEUSES SOIENT FACILITÉES AU CAS PAR CAS PAR LA DDFIP. NOUS DEMANDONS ÉGALEMENT QUE LA PROCÉDURE CALAMITÉ SOIT ENGAGÉE EN ARBORICULTURE, VIGNES ET PERTE DE FONDS EN VITICULTURE POUR OBTENIR LES INDEMNISATIONS NÉCESSAIRES TEL QU'ANNONCÉ DANS LES MESURES NATIONALES, POUR TOUS LES VIGNERONS, ASSURÉS OU NON. NOUS REMERCIONS LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA MOBILISATION DE 1,5 MILLION D'EUROS POUR SOUTENIR LES VIGNERONS ET ARBORICULTEURS ET NOUS RÉAFFIRMONS LA MOBILISATION DES ÉQUIPES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS IMPACTÉS TANT SUR LE VOLET HUMAIN, ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE. »**

« **NOUS CONSTATONS QUE LES MOYENS DE LUTTE ACTUELS NE SUFFISENT PLUS À PROTÉGER LES EXPLOITATIONS, MALGRÉ TOUT CE QUI A ÉTÉ RENDU POSSIBLE PAR L'ADMINISTRATION. NOUS DEMANDONS AUJOURD'HUI À CE QUE SOIT MIS EN PLACE UN TRAVAIL DE CONCERTATION AVEC LES AUTORITÉS COMPÉTENTES, LA PROFESSION AGRICOLE ET LES TERRITOIRES CONCERNÉS AFIN DE BÂTIR DE NOUVELLES STRATÉGIES DE LUTTE. »**

SUPPRESSION DE LA BASAMID ET PLANTS DE FRAISIERS

60% de la production nationale de plants de fraisiers est réalisée en Loir-et-Cher par cinq entreprises, générant un chiffre d'affaire de 20 000 000€ et employant 300 personnes.

Cependant, les plants de fraisiers ne peuvent être commercialisés que s'ils respectent des normes sanitaires et sont certifiés sains par le SOC. Pour cela, les producteurs utilisent le dernier produit phytosanitaire homologué en France pour la désinfection des sols, la Basamid. Or, celui-ci ne pourra plus être utilisé en France à compter du 21 janvier 2022, alors que les pépiniéristes des autres pays européens ont à leur disposition plusieurs autres matières actives efficaces.

PAC 2023

Le prochain budget européen de la PAC sera en baisse de 2%, les éléments de construction étant en modification.

Les simulations macro-économiques et micro-économiques réalisées par les services montrent un impact de 1 à 2€ / ha pour la ferme du Loir-et-Cher avec une forte hétérogénéité en fonction des systèmes d'exploitation.

La Surface Agricole Utile du Loir-et-Cher étant de 312 000 ha, la perte minimale sur le 1er volet pourrait représenter 600 000€ d'aide en moins.

« **NOUS CONSTATONS L'ABSENCE D'ALTERNATIVE TECHNIQUE FIABLE POUR PRODUIRE DES PLANTS DE FRAISIERS EN SOL SAINS ET INDEMNES DE MALADIES ET DE RAVAGEURS MALGRÉ LES PROGRAMMES DE RECHERCHE ENGAGÉS. BIENTÔT, LES PRODUCTEURS DE FRAISES N'AURONT PAS D'AUTRES CHOIX QUE D'ÊTRE SOUS LA DÉPENDANCE DES PÉPINIÉRISTES ÉTRANGERS ET DE LEURS VARIÉTÉS ET LES PÉPINIÉRISTES FRANÇAIS SOUFFRIRONT D'UNE FORTE DISTORSION DE LA CONCURRENCE. NOUS ALERTONS SUR LE RISQUE DE CRISE SANITAIRE QUE L'IMPORTATION MASSIVE DE PLANTS POURRAIT PROVOQUER, ALORS MÊME QUE LE GOUVERNEMENT APPELLE À LA RECONQUÊTE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE. NOUS DEMANDONS DONC QUE LA BASAMID RESTE AUTORISÉE POUR LA DÉSINFECTION DES SOLS DE PÉPINIÈRE. »**

« **L'AGRICULTURE EST UNE FORCE ÉCONOMIQUE QUI RELÈVE LE DÉFI DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE LA RÉPONSE AUX ATTENTES SOCIÉTALES, DE LA QUALITÉ DES PRODUITS ET DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES. CEPENDANT, NOUS DEVONS FAIRE FACE À DES ALÉAS CLIMATIQUES, SANITAIRES, ÉCONOMIQUES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX ET IMPACTANTS. DE PLUS, L'ENGAGEMENT DES AGRICULTEURS LOIR-ET-CHÉRIENS DANS LA TRANSITION DE LEURS PRATIQUES ET DE LEURS SYSTÈMES POUR EN RENFORCER LA DURABILITÉ N'EST PLUS À PROUVER. LA SESSION PREND ACTE DE LA MISE EN PLACE DES ÉCORÉGIMES, DE LEUR IMPORTANCE ÉCONOMIQUE SUR CHAQUE EXPLOITATION ET DE LA NÉCESSITÉ QUE TOUS LES AGRICULTEURS PUISSENT Y ACCÉDER D'ICI 2023. CHAQUE AGRICULTEUR DOIT POUVOIR DÉVELOPPER LA CRÉATION DE VALEUR SUR SON ENTREPRISE, TOUT EN INTÉGRANT LES SPÉCIFICITÉS DE LA PAC 2023 ET EN ÉTANT ACCOMPAGNÉ DANS LES TRANSITIONS. »**

Focus sur la ferme loir-et-cher	4
L'agriculture en territoire	6
Panorama de l'actualité	8
Dossier de l'édition :	
La viticulture sous toutes les coutures !	10
La vie des groupes	16
Portraits de conseillers	18
Portrait d'acteur	19
Climat & Sol	20
Réglementations	21
La Chambre à votre service	22

MOISSONS 2021

Suite aux fortes précipitations de la fin juillet et de début août, les moissons ont été perturbées et rendu compliquées sur l'ensemble du département. Quel premier bilan peut-on retenir de cette activité représentative de l'agriculture ?

Une année culturelle pleine d'à-coups climatiques



Suite aux fortes précipitations de la fin juillet et de début août, les moissons ont été perturbées et rendu compliquées sur l'ensemble du département. Le déficit d'ensoleillement en mai et juin a de plus eu un impact sur le remplissage des grains de blé dur et de blé tendre, mais pas sur leur nombre. Ces conditions météorologiques, du rarement vu, ont conduit à des moissons tardives qui se sont terminées fin août. La ferme loir-et-chérienne n'aura pas été épargnée cette année et plusieurs filières souffrent encore des événements climatiques connus en 2021.

Le Loir-et-Cher a connu un hiver humide, suivi d'une période de sécheresse puis de plusieurs épisodes de gel. Ces contrastes climatiques ont compliqué la croissance des cultures.

Si le gel de début avril a eu peu d'impacts sur les céréales, hormis sur les colzas en fleur et des céréales en début de montaison, il aura été sans merci pour la viticulture et l'arboriculture.

L'effet sur l'apiculture fut également intense avec des abeilles qui n'ont pu produire suite à une floraison perturbée et une période de grand froid. La production de miel sera donc faible cette année, les apiculteurs ayant dû nourrir les abeilles en l'absence de conditions adaptées.

La suite du printemps aura été tout aussi frais retardant le cycle cultural d'une quinzaine de jours. Le mois de mai, très humide, a permis de rattraper le stress hydrique, présageant d'une belle moisson... jusqu'au mois de juin où l'humidité a perduré.

La poursuite des pluies de la fin juillet et début août

a ainsi perturbé le planning habituel des moissons, retardant leur commencement.

L'impact s'est également fait sentir sur les productions légumières de saison comme les melons, courgettes ou encore cornichons, les fortes précipitations et l'absence d'ensoleillement n'ayant pas permis un développement optimal.

La première incidence sur la ferme loir-et-chérienne en 2020 et 2021 aura donc été la météo. Celle-ci a impacté la structure des sols avec une pluie abondante en juin et juillet, qui a compliqué les travaux et entraîne aujourd'hui une hausse de l'activité pour remettre en état les sols dans un laps de temps contraint.

En effet, les semis se tiendront à la suite des récoltes, malgré le retard engagé par les moissons.

L'année aura une nouvelle fois été marquée par des à-coups climatiques. Sécheresse, gel, précipitations, à coups de chaleur... Les cultures ont dû s'adapter, certaines ayant mieux réussi que d'autres à l'image du

colza.

Trois filières restent durement touchées par les conditions météorologiques 2021 : la viticulture, l'arboriculture et l'apiculture.

Pour les filières viticoles et arboricoles, le gel a détruit la floraison de printemps. Les productions seront très faibles cette année alors que les agriculteurs ont dû faire face des travaux d'entretien et de protection des cultures conséquents.

Pour l'apiculture, ce sont les températures froides qui n'ont pas permis aux abeilles de travailler, conjuguées à une absence de floraison.

C'est donc une année noire qui se dessine avec une faible récolte et des frais d'entretien des ruchers importants puisqu'il a été nécessaire de nourrir les abeilles et qu'il faudra également reconstituer des essaims, certains n'ayant pas survécu au froid.

Souhaitons vivement que 2022 permette d'effacer cette année atypique.

Le mot du Président

« La récolte et l'emploi du temps auront été compliqués par la météo cette année. La récolte est bonne en orge et cultures fourragères mais pas exceptionnelle pour les blés. La bonne surprise est sur les colzas, là où l'implantation a été réussie à l'automne. Globalement, une année en grandes cultures qui permettra de compenser l'année dramatique de 2016 ou nous avons dû faire face à des inondations à grande échelle. La Chambre d'agriculture reste impliquée auprès des agriculteurs, nous réaffirmons la mobilisation de nos équipes pour accompagner les agriculteurs impactés, tant sur le volet humain, économique et technique. »

Arnaud Bessé, Président de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

Les chiffres des moissons 2021



ORGE

80 quintaux / ha



COLZA

Entre 35 et 38 quintaux / ha



BLÉ

Blé dur : 60 quintaux / ha

Blé tendre : 75 quintaux / ha



POIS

Pois printemps : 40 - 45 quintaux / ha

Pois hiver : 30 quintaux / ha



BIO

Blé : 30 à 50 quintaux / ha
Orge : 50 quintaux / ha
Tritical : 50 à 70 quintaux / ha

L'AGRICULTURE EN TERRITOIRE

Le milieu agricole est un acteur et un partenaire majeur du territoire, qu'il accompagne dans toutes ses dimensions.

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT),

véritable atout des collectivités pour la souveraineté alimentaire

Depuis plusieurs années émergent des projets issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture : les PAT. Ces démarches de terrain volontaires et collectives ont pour principal objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires autour de différents enjeux : économique, social, environnemental et sanitaire. Ainsi de nombreuses actions émergent progressivement dans le soutien des circuits courts, des produits locaux dans la restauration collective ou encore de l'installation d'agriculteurs.

Comme tout projet collectif, il prend vie par le regroupement de plusieurs acteurs sensibles à la problématique de l'alimentation afin d'établir un diagnostic du territoire puis mettre en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des enjeux locaux.

La Chambre d'agriculture a un rôle important d'accompagnateur auprès des partenaires engagés et de cadre territorial pour les différentes initiatives de terrain.

Ainsi le projet de PAT du Pays Vendômois s'inscrit dans le Contrat de Transition

Ecologique (CTE), signé le 19 septembre 2019. En synergie avec le CTE, le PAT complète la vision environnementale et économique, par l'approche santé et alimentation.

Dans ce contexte, il a été demandé à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher de réaliser un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au monde agricole sur leur territoire afin de permettre à la collectivité d'identifier les leviers sur lesquels travailler dans leur projet.

Une Etude Climagri© pilotée par nos conseillers experts en changement climatique et circuits de proximité a ainsi été réalisée entre février et mars 2021 avec la collaboration d'un comité de pilotage (COFIL). La première réunion de ce COFIL a eu lieu le 13 avril 2021.

Des ateliers agricoles ont été mis en place le 03 juin dernier pour travailler sur plusieurs problématiques :

- la préparation des fiches actions

Agriculture du PAT du Vendômois

- une réflexion collective avec l'équipe du Pays des Châteaux, également accompagnée par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, sur les projets communs liés au PAT

- une assistance aux communes dans le cadre de projets liés au PAT (cantines scolaires, approvisionnement,...)

- la préparation de la collaboration avec le Lycée agricole de Montoire dans le cadre du PAT (BTS)

- une réunion interne de préparation de la réponse à la DRAAF pour le complément d'informations demandé sur l'Appel à Projet du Plan de Relance et la Labellisation du PAT du Vendômois

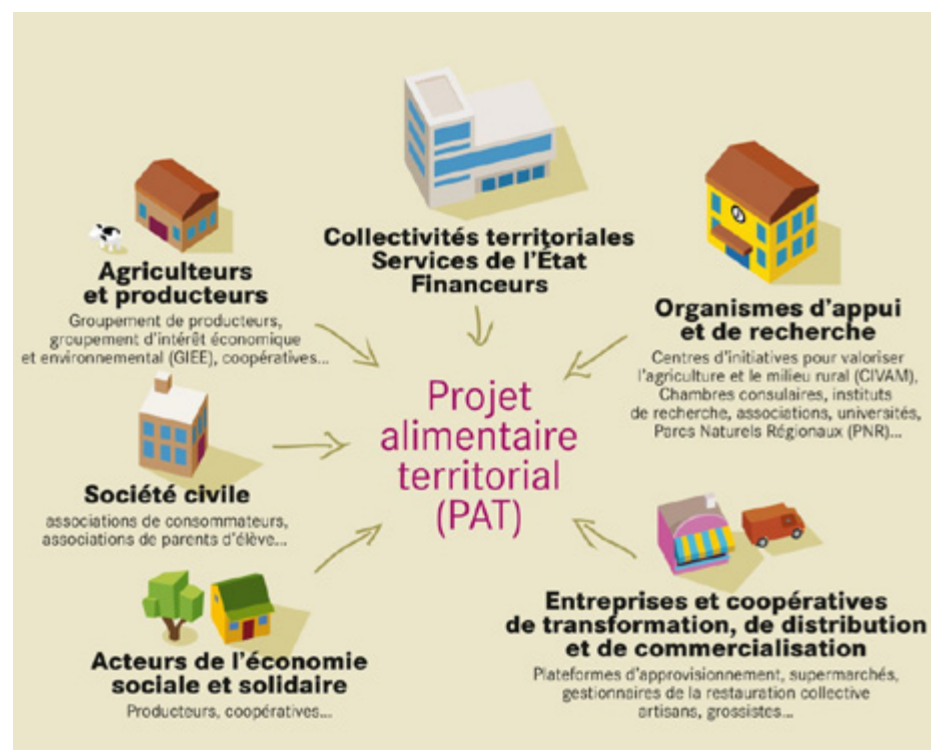
Le PAT du Pays Vendômois a permis de mettre en place un programme d'action efficient à destination des habitants ainsi que des acteurs économiques, sociaux et agricoles du territoire.

Les Projets Alimentaires Territoriaux du département



Sur le département du Loir-et-Cher, trois territoires ont décidé de mettre en place des PAT :

- Le **Pays Vendômois**, territoire regroupant la communauté d'Agglomération du Territoire Vendômois, les communautés de communes Collines du Perche et du Perche Haut-Vendômois.
- Le **Pays des Châteaux**, territoire regroupant Agglopolys et les communautés de communes Beauce Val de Loire et Grand-Chambord, a initié son PAT en 2018 et a obtenu la reconnaissance officielle du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation en début d'année 2020.
- Le **Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais**, regroupant les communautés de communes Val de Cher Controis et Romorantinais Monestois.



Quels sont les partenaires des PAT

Source : <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

PROAGRI
mesparcelles
L'accélérateur de performance

DÉMO DU LOGICIEL

LE 18 NOVEMBRE 2021

LE 23 NOVEMBRE 2021

A Blois ou en antenne selon participation

Contact : mesparcelles@loir-et-cher.chambagri.fr

PANORAMA DE L'ACTUALITÉ

Retrouvez un retour en images sur les derniers événements du monde agricole en Loir-et-Cher !

Comices scolaires



La Société Départementale de l'Agriculture (SDA), avec l'appui du Conseil Départemental a organisé des mini-comices à destination des scolaires à Fréteval et Morée les 10 et 11 mai, et à Bracieux le 28 mai.

Lors de ces journées, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher proposait au jeune public un jeu ludique et pédagogique sur la connaissance des fruits et légumes du département, mais également de plus loin !

Près de 300 enfants des écoles primaires et leurs professeurs ont accueilli cette animation avec un grand intérêt et affiché une vive curiosité sur les productions locales des territoires loir-et-chériens.

Le 05 juin 2021 s'est tenue la première édition de la « Fête du Miel et de l'Abeille » à Vendôme. Organisée par la Société Départementale d'Agriculture, elle regroupait divers partenaires présents sur le Loir-et-Cher : le Syndicat des Apiculteurs, le Conseil Départemental, le Groupe de Défense Sanitaire ainsi que la FREDON.

Le temps d'une journée, l'abeille était à l'honneur avec la présentation d'une ruche, d'un stand de dégustation de miel, de travaux d'études autour de la problématique du frelon asiatique ou encore une exposition présentée par le Conseil Départemental.

L'abeille domestique n'était pas la seule représentée, les pollinisateurs dits « sauvages » étaient aussi à l'honneur grâce au stand tenu par la Chambre d'agriculture et l'association Perche Nature. L'occasion de présenter au grand public l'intérêt des pollinisateurs sauvages tels que l'abeille solitaire. Au programme : jeux de reconnaissance, quiz ou encore photographies sur les abeilles solitaires.

Fête du Miel et de l'Abeille



Festival du Développement Durable



Le 12 juin 2021, le Lion's club de Loir-et-Cher a organisé le premier Festival du Développement Durable.

Ce thème a été choisi par les quinze gouverneurs de l'organisation au niveau national. Ainsi, près de quarante exposants ont répondu présent pour aborder cette thématique sociétale, environnementale et économique.

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher était notamment présente avec l'exposition ClimAgriFood de l'association OpenAgriFood. Celle-ci présentait le lien entre agriculture et climat ainsi que les actions mises en place par les agriculteurs pour « refroidir » notre planète.

Les organisateurs vont désormais faire le bilan de cette première édition et évoquer les premières pistes pour l'édition 2022, avec la volonté d'accueillir plus de public pour évoquer le développement durable.

Concours des pratiques agroécologiques



En 2021, le Concours des pratiques agroécologiques, prairies et parcours, s'est tenu sur deux territoires : en Pays Vendômois et en Grande Sologne (Site Natura 2000).

Le concours récompense des prairies naturelles (non semées), riches et diversifiées en espèces végétales qui sont fauchées ou pâturées pour nourrir le bétail, et qui présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Elles peuvent prendre une grande diversité de formes selon les territoires, plus ou moins sèches ou humides.

Le temps d'une journée, le jury d'experts évalue les parcelles présentées à l'aide d'une grille de notation qui s'appuie sur plusieurs critères : agronomie/fourrage, écologie/botanique, apiculture/faune sauvage ainsi que pollinisateurs sauvages (une spécificité de la région Centre-Val de Loire). Pour chaque parcelle visitée, un temps d'échanges est réservé entre l'éleveur candidat et les membres du jury afin de comprendre au mieux le contexte de la prairie ainsi que celui de l'exploitation.

Bravo à tous les participants !

LE DOSSIER DE L'ÉDITION

La viticulture, une filière représentative de notre département et en pleine mutation !

Saviez-vous que le vin est la boisson alcoolisée la plus consommée en France ? Nous sommes notamment le premier pays consommateur au monde, avec une forte préférence pour les vins produits sur notre territoire national. Mais la filière viticole, comme l'ensemble des autres filières agricoles, couvre des activités très larges. Adaptation au changement climatique, communication vers le grand public, diversification ou encore commercialisation font notamment partie des préoccupations des vignerons.



LA VITICULTURE

SOUS TOUTES LES COUTURES

Le Loir-et-Cher fait partie du **vignoble du Val de Loire**, une filière très active et créatrice de valeur pour le territoire, qui s'étend sur près de **43 000 hectares** répartis sur trois régions, 14 départements et près de 800 kilomètres de routes des vins. Quatre régions viticoles y sont représentées : le Pays Nantais, l'Anjou Saumur, la Touraine et la Vallée du Loir, ces deux dernières étant présentes en Loir-et-Cher.

Le vignoble loir-et-chérien est ainsi fortement présent dans le sud du département, avec plusieurs appellations dans la **Vallée du Cher**. On retrouve également une belle production dans le nord du département avec l'appellation Coteaux-du-Vendômois. **Si les vins blancs sont les plus représentés**, le département produit également **des vins rouges, rosés et effervescents** reconnus pour leur qualité.

Cependant, la filière viticole souffre depuis quelques années de plusieurs crises. La première est celle portant sur la **taxe boeing-airbus**. Celle-ci induit des taxes de l'ordre de 25% pour plusieurs produits européens à destination des Etats-Unis, notamment les vins.

Bien que suspendues depuis le mois de mars, celles-ci sont venues fragiliser un secteur d'activités déjà durement touché par **la crise sanitaire de la covid-19**. En effet, entre fermeture des restaurants, exportations ralenties ou encore achats des particuliers en berne, le marché des vins a malheureusement été fortement impacté par les confinements successifs de 2020 et de 2021.

Les crises économiques ne sont pas les seuls désagréments que subit la filière. Ainsi, **le changement**

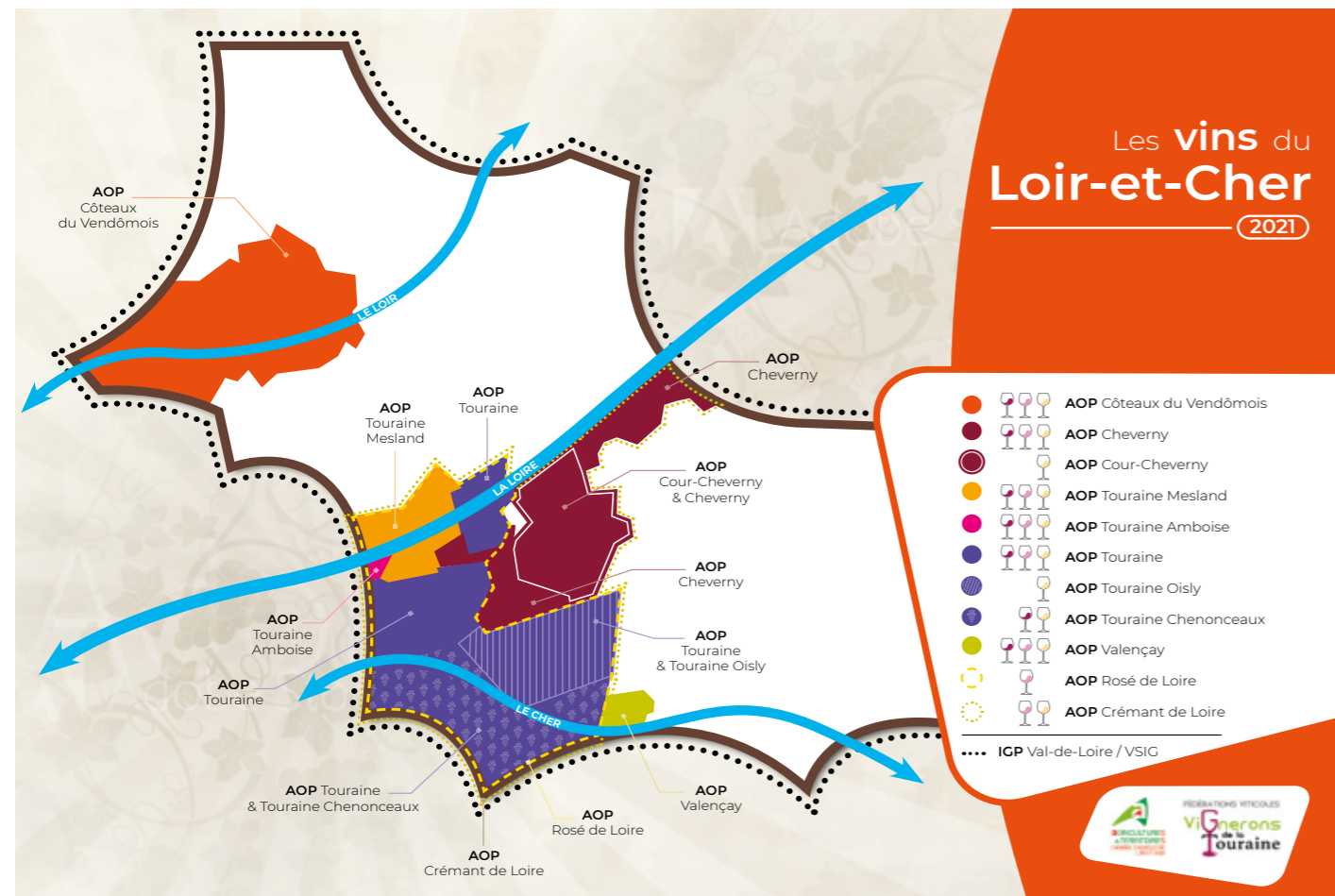
climatique frappe également de plein fouet la viticulture. Les dates des vendanges s'avancent régulièrement, le taux alcoolique des raisins est en augmentation, les conditions de travail sont en perpétuelle adaptation et les vignerons sont soumis à des risques liés aux intempéries causant de nombreux dégâts. Cette année, notre département a par exemple été touché par un **épisode de gel, mais aussi de grêle**, ayant causé des dommages importants sur le vignoble loir-et-chérien.

Cependant, la filière viticole reste active et recherche des solutions ! Les viticulteurs rivalisent notamment d'innovation, de recherche et de nouveauté pour contrebalancer les différentes crises touchant le secteur. Nouvelles pratiques culturales, diversification, nouveaux marchés... **La viticulture s'implique pour s'adapter au changement climatique et aux attentes sociétales.**

DE BELLES APPELLATIONS EN LOIR-ET-CHER

Moins réputés que les Bordeaux ? Moins connus que les Bourgogne ? Pas du tout ! **Nos vignerons peuvent être fiers de leur production, très appréciée des consommateurs pour leur arôme et leur saveur.** Communément, on estime qu'il y a huit appellations présentes en Loir-et-Cher, le Rosé de Loire et le Crémant de Loire étant régulièrement oubliés, alors que de nombreux vignerons en produisent !

Le vignoble loir-et-chérien est globalement concentré dans l'ouest du département, avec une zone au nord dédiée à l'appellation Côteaux-du-Vendômois et une zone au sud, où plusieurs appellations peuvent se chevaucher, parmi lesquelles le Cheverny, le Touraine, le Cour-Cheverny ou encore le Valençay.



CONNAISSEZ-VOUS LES APPELLATIONS DU LOIR-ET-CHER ? TESTEZ-VOUS !

1. L'IGP (Indication Géographique Protégée) Val de Loire porte sur :

- a) L'ensemble du département
- b) Le sud Loire du département
- c) Le nord Loire du département

2. L'AOP Touraine existe en :

- a) Rouge et Blanc
- b) Blanc et Rosé
- c) Rouge, Blanc et Rosé

3. Quelle appellation n'est pas présente en Loir-et-Cher :

- a) AOP Touraine Amboise
- b) AOP Valençay
- c) Elles sont toutes les deux présentes

4. Le Crémant de Loire est un vin :

- a) Effervescent
- b) Disponible en blanc et rosé
- c) Reconnu sous signe AOP

5. Laquelle de ces AOP existe uniquement en Blanc :

- a) AOP Chenonceaux
- b) AOP Cheverny
- c) AOP Cour-Cheverny

6. En Loir-et-Cher, je ne peux pas trouver de :

- a) Vin effervescent
- b) Vin rosé
- c) Champagne

1. L'IGP porte sur l'ensemble du département. 2. Les vins Touraine existent en Blanc, Rouge et Rosé. 3. Aucune ! Les AOP Touraine Amboise et Valençay sont présentes à des extrémités du département. Sauriez-vous les retrouver sur la carte ? 4. Le Crémant de Loire est un vin effervescent blanc ou rosé reconnu sous AOP. 5. L'AOP Cour-Cheverny est présente uniquement en Blanc. 6. C'est comme vous en doutez, en Loir-et-Cher, on ne peut pas trouver de champagne, mais de très bons vins effervescents qui accompagneront à merveille vos desserts !

PRATIQUES CULTURALES, MATÉRIELS, CONDITIONS DE TRAVAIL... UNE FILIÈRE EN ÉVOLUTION ET EN RECHERCHE DE SOLUTIONS

Comme l'ensemble des filières agricoles, la viticulture fait face à de nombreux bouleversements. Premier d'entre eux, le **changement climatique**. Ainsi, depuis déjà plusieurs années, les viticulteurs font face à de forts aléas climatiques.

Cette année encore, le vignoble a été frappé par un épisode de gel et de grêle, alors que la vigne avait commencé sa floraison. Cet événement a conduit à des pertes de production pour de nombreux vignerons.

Les années précédentes, nous avons fait face à des vendanges précoces, parfois effectuées sous de fortes chaleurs. Ces hausses des températures impactent les conditions de travail mais également la teneur alcoolique des vins, entraînant une modification des profils aromatiques.

Cette année, le climat a de nouveau impacté les vignes, avec une fin de printemps et un début d'été très arrosé, favorisant les maladies comme le mildiou et l'oidium.



Comment évoluer et s'adapter au climat ?

« Plusieurs actions sont mises en place par les viticulteurs, encouragées par les acteurs de la filière dont les Chambres d'agriculture, explique Anne Buchet, Responsable du pôle Viticulture & Œnologie de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.

Ainsi, le **travail du sol** est en évolution, les viticulteurs testent le désherbage sur les inter-rangs pour éviter la prolifération d'herbes, on laisse **davantage de feuilles sur les vignes** pour protéger du soleil les grappes, on teste de **nouveaux matériels**...

L'adaptation au changement climatique, c'est un travail de longue haleine, il faut être patient pour voir les premiers résultats et les premières conclusions s'imposer à nous et à la filière. »

La recherche & développement est également en ordre de marche. Ainsi, on retrouve à l'étude la plantation de **nouveaux cépages**, dits résistants, c'est-à-dire moins sensibles à la chaleur.

« On remarque de plus en plus une montée vers le nord des conditions favorables à la culture de la vigne. Mais notre objectif est de garder **notre identité territoriale**. En Loir-et-Cher, nous produisons des vins dits doux, à 12,5° d'alcool en moyenne. L'idéal serait de pouvoir maintenir ce signe distinctif, tout en s'adaptant à de nouvelles conditions de culture de la vigne » conclut Anne Buchet.

Diminuer l'utilisation des phytosanitaires

La filière viticole se pose également la question de l'alternative au désherbage chimique. **Le désherbage mécanique** est bien entendu envisagé, mais dans certains cas, des inconvénients peuvent persister. De nouvelles alternatives émergent, notamment le **désherbage électrique**.

Cette technologie se développe de plus en plus car, elle présente de nombreux avantages comme l'absence de blessure sur le cep, le peu d'impact sur la vie du sol ou encore l'utilisation par une main d'œuvre non qualifiée spécifiquement.

LES VITICULTEURS ONT LA PAROLE !

« L'agroforesterie pour faire face aux évolutions climatiques »



Florence Veillex, Domaine de la Chapinière, Châteauneuf

« Depuis quelques années, j'avais en tête de tester l'agroforesterie sur mes parcelles viticoles.

Un autre modèle agronomique serait-il bénéfique pour le développement

des vignes ? Pour affronter les extrêmes climatiques ? Pour stocker du carbone ? Les évolutions doivent être trouvées mais elles peuvent prendre du temps, c'est le cas pour ce projet d'agroforesterie en viticulture.

Aujourd'hui, j'ai une parcelle de 1,5 hectare en test. Les vignes ont été plantées en juin et les éléments d'agroforesterie le seront fin octobre.

Nous installerons de grands arbres, des fruitiers productifs ainsi qu'une haie coupe-vent. L'objectif de ces aménagements est, si possible, d'arriver à l'équilibre thermique, c'est-à-dire que les haies et les arbres apportent ombre et fraîcheur aux vignes lors de températures hautes et, à l'inverse, chaleur lors de températures basses.

Limitier les effets du vent et amener de nouveaux auxiliaires font également partie des retombées espérées. Dans le cadre de ce projet,

nous souhaiterions également savoir si les co-produits issus des arbres fruitiers peuvent être valorisés.

Pour la réflexion et la mise en œuvre de ce projet, j'ai travaillé avec Florian Vincent, Conseiller agroforesterie à la Chambre d'agriculture.

Son expertise m'a été très bénéfique et nous avons sélectionné les arbres ensemble, en fonction des résultats des analyses de sol. Nous nous sommes également penchés sur le « après », c'est-à-dire la charge de travail supplémentaire que ces actions pourraient entraîner.

D'autres projets d'agroforesterie en viticulture sont en cours sur nos territoires. Il nous faudra être patient, car les premiers résultats ne pourront être visibles que dans une dizaine d'années mais, ce travail est nécessaire pour faire évoluer nos pratiques et en tirer des enseignements.»

« Diversifier les produits issus de nos vignes avec du jus de raisin »



Cédric et Marina Chollet, Domaine de Rabelais, Veuzain-sur-Loire

« Installés depuis 1999 sur l'exploitation familiale, nous produisons des vins en Touraine et Touraine Mesland. Depuis une dizaine d'années, nous commercialisons également du jus

de raisin. L'idée nous est venue en 2012, au moment où nous avons réalisé des travaux d'aménagement d'un caveau de dégustation et d'accueil de la clientèle. Lors des visites de famille, les enfants étaient en manque d'activité et ne pouvaient participer à la dégustation proposée aux adultes.

Pour remédier à cela, nous avons tout d'abord créé une aire de jeux pour les plus jeunes. Puis produire du jus de raisin est tombé sous le sens ! On s'est lancé dès la récolte 2012 afin que les enfants goûtent notre production, mais sans alcool. Depuis quatre ans, nous proposons également du jus de raisin pétillant, qui est plus festif.

Notre jus de raisin se retrouve à la cave, bien entendu, mais également en épicerie, auprès de magasins de producteurs et de restaurants. Des clients fidèles se sont laissés tenter et de nouveaux nous ont sollicités grâce au bouche-à-oreille

et à la distribution de brochures présentant le domaine et ses produits.

Très vite après la rénovation du caveau, nous avons voulu enrichir notre offre de produits. Avant même de nous lancer dans la production de jus de raisin, nous avons donc débuté notre diversification avec de la gelée de vin blanc, rosé et rouge. Le succès a été immédiat. A présent, tout comme le jus de raisin, la gelée de vin se retrouve au caveau mais aussi en épicerie fines et chez des restaurateurs.

Finalement, ces « petites » diversifications s'avèrent non-négligeables ! Nous vendons plus de 10 hectolitres de jus de raisin par an et plus de 240 pots de gelée de vins. Depuis ce Noël, nous nous sommes également lancés dans les magnums pétillants avec une vingtaine de bouteilles qui ont toutes trouvé acheteur.»

« L'œnotourisme, un moyen de faire découvrir notre métier, nos activités et le fruit de notre travail aux petits et aux grands ! »



Mathilde Sauvète, Domaine Sauvète Monthou-sur-Cher

« Le domaine Sauvète est une exploitation familiale, je suis la cinquième génération installée. L'œnotourisme, c'est une tradition chez nous.

Mes parents ont toujours accepté les demandes de groupes pour des visites du domaine, car nous apprécions ces moments de partage. Nous nous sommes davantage professionnalisés à partir de 2012 avec l'embauche d'une chargée d'œnotourisme sur les saisons estivales pour gérer la communication et effectuer les visites.

Depuis 2014, j'ai pris en charge cette mission et je l'ai développée mais, toujours en accord avec nos valeurs. Ce qui nous plaît, et qui plaît à nos visiteurs, c'est l'authenticité de la démarche et la proximité avec le terroir.

Ainsi, nous proposons des visites appelées « Flâneries au domaine » au cours desquelles nous passons une majorité du temps dans les vignes à expliquer nos pratiques en viticulture biologique, les travaux en cours ainsi que les étapes à venir.

Ces visites se concluent par un moment en cave puis une dégustation.

Afin d'attirer un public familial, nous avons développé une chasse au trésor depuis trois ans, le jeu de piste portant sur l'histoire du domaine et se déroulant en grande partie dans les vignes. La randonnée LPO « Oiseaux de nos fermes et de nos vignobles » passe aussi sur notre exploitation et nous amène un joli trafic.

Depuis deux ans, nous proposons également une randonnée dans les vignes en véhicules électriques (gyropodes ou trottinettes électriques), une originalité qui nous permet de nous démarquer mais aussi de faire découvrir notre métier de manière ludique.

Enfin, nous n'hésitons pas à effectuer des programmes à la carte lors de la réservation de groupe, qu'il s'agisse de familles, d'amis ou encore d'enterrement de vie de célibataires, avec des ateliers œnologiques, des visites de vignes et de caves.

Si nous pratiquons le tourisme à la ferme, c'est que nous apprécions l'ouverture proposée au public, nous rendons notre métier accessible en parlant du quotidien, nous mettons à terre certains aprioris et nous développons un autre moyen de communication, plus proche du grand public. Aucune visite ne se ressemble et c'est un plaisir de faire découvrir aux papilles des visiteurs nos productions bio en Touraine, Touraine Chenonceaux et Crémant de Loire !»

LES ÉVÉNEMENTS DE LA FILIÈRE

Colloque viticole Une rencontre pour les viticulteurs



Le colloque viticole, organisé tous les ans par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, est un excellent moyen pour les viticulteurs de se tenir informés des nouveautés de la filière, des avancées en termes de recherche et développement, mais également d'échanger entre pairs.

L'édition 2021 a été filmée et est disponible en replay sur la chaîne Youtube de la Chambre d'agriculture.

youtube.com/c/ChambreAgricultureLoiretCher

Concours départemental des vins Valoriser les vins locaux



Le concours départemental des vins en Loir-et-Cher est une superbe vitrine pour l'excellence viticole de notre département. Celui-ci se déroule tous les ans au mois de mars et des médailles d'or, d'argent ou de bronze sont décernées aux participants, selon plusieurs critères.

Les vigneronnes ont ensuite l'autorisation d'apposer une pastille de leur médaille sur les vins primés pour valoriser leur production mais aussi participer au rayonnement du département.

LA VIE DES GROUPES

Les agriculteurs du Loir-et-Cher sont depuis toujours engagés dans de nombreux collectifs. Seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin !

Des expérimentations pour orienter les agriculteurs

« Nous essayons de répartir les essais par secteur afin de répondre au mieux aux attentes des agriculteurs et au contexte pédoclimatique local » Gaël Azatkhian, Responsable du pôle Grandes Cultures.

Les 8, 15 et 17 juin dernier, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a convié les agriculteurs à se rendre sur des parcelles d'essai. En effet, chaque année, les conseillers de la Chambre mènent des expérimentations sur les grandes cultures afin de comparer les nouvelles variétés et celles en cours mais, également les composantes du rendement, la sensibilité aux maladies, au froid ou encore à la verse des cultures céréalières.

Ces données constituent des références annuelles pour les agriculteurs et les



aident à sélectionner les variétés qui seront cultivées. Il y a aujourd'hui une telle diversité de nouvelles variétés qui sortent chaque année, qu'il est intéressant et rassurant d'être guidé dans son choix avec un conseil technique neutre et de qualité. Ces références font de plus l'objet d'analyses, reportées dans des bulletins techniques, qui seront utiles pour la campagne suivante lorsque le choix des cultures à implanter surviendra.

Ainsi, autour de Mer, trois parcelles ont été étudiées : une comportant un essai de blé dur à Villefrieu, une de colza à Villesablon et une dernière de blé tendre à Chousy. Concernant le colza, les conseillers ont mis en avant la comparaison de la reprise de la végétation, la précocité à floraison, la hauteur de la plante et la pression des insectes sur les variétés étudiées. Quant aux céréales, l'attention a été portée sur la sensibilité au froid, à la verse, à l'oïdium, au virus de la mosaïque et aux critères qualitatifs des variétés.

Ces analyses seront finalisées par les données de l'après-récolte avec le comptage des épis, leur pesée et le calcul de la biomasse. Ce travail permet d'évaluer le rendement de chaque



variété, un marqueur essentiel pour les agriculteurs.

D'autres expérimentations ont aussi eu lieu sur le reste du département. Dans le Perche, les essais portaient sur l'orge et le blé tendre, tandis que dans le sud Sologne une plateforme mettait en avant différentes variétés de blé tendre testées chez un agriculteur.

Outre l'intérêt porté par la présentation des résultats, les agriculteurs ont eu plaisir à échanger et se retrouver après un contexte sanitaire compliqué. En fin de matinée, de nombreux membres de GDA se sont rassemblés pour partager un repas dans le respect des mesures sanitaires, avant de poursuivre avec la tenue de leurs assemblées générales l'après-midi.

Assemblée Générale SCEL41

Le 15 juin 2021, l'Assemblée Générale du Syndicat Conseil Elevage Lait s'est déroulée à Epuisay. 21 exploitants se sont ainsi réunis en salle le matin afin d'assister à la présentation des activités, des comptes et des orientations du syndicat. Quatre administrateurs ont également été élus : Hubert Marseault, Jean-Pierre Samson, Christelle Verdier et Christine Dumesnil.

Après un repas partagé, la journée s'est poursuivie au sein de la Ferme des Erusées avec la tenue de quatre ateliers thématiques :



- Atelier 1 : présentation de l'exploitation dans son ensemble avec l'historique depuis l'installation, l'apport de données techniques sur les thèmes de l'alimentation, la reproduction, la santé mamelle et l'apport de données économiques, notamment la marge sur coût alimentaire.

- Atelier 2 : présentation du système fourrager de l'exploitation, de l'offre fourrages et de l'application Happy Grass, un outil d'aide à la décision dans la gestion des récoltes de fourrages.

A cette occasion, a été proposé un retour sur les essais de semis de prairie sous couvert de méteil, réalisés dans le cadre du programme Herbe et Fourrages. L'exploitant a notamment fait un retour d'expérience sur ces essais.



- Atelier 3 : présentation des données de l'atelier de transformation et de valorisation, avec une présentation de l'association Bienvenue à la Ferme.

- Atelier 4 : comment valoriser de l'énergie avec le photovoltaïsme, par le conseiller Energies Renouvelables de la Chambre d'agriculture.

La journée s'est clôturée sur un moment de convivialité et sur des échanges entre éleveurs et conseillers.

Journée « Comment trouver du foncier »



Une dizaine de porteurs de projet a participé à une journée sur le thème du foncier, organisée par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher le jeudi 17 juin 2021.

Cette première session a rencontré un franc succès, les participants sont repartis avec une boîte à outils et des contacts pour les aider dans leur recherche.

60 % des candidats rencontrés au Point Accueil Installation n'ont pas de support d'exploitation pour leur projet d'installation. Or, la recherche de foncier agricole est une démarche particulière qui requiert un fort investissement et qui peut prendre un temps important.

L'objectif était d'accompagner les porteurs de projet dans leur recherche de foncier, en leur présentant les acteurs du foncier, les outils mis à leur disposition, ainsi que les méthodes et moyens d'accès, tout en permettant l'échange et l'interactivité entre les participants. Pari tenu pendant les présentations de la matinée, puisque l'exposé s'est fait à trois voix avec de nombreuses questions et interventions des porteurs de projet.

L'après-midi, Anne-Laure Fesneau, Directrice du développement économique et touristique à la Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys, a exposé l'implication des collectivités en faveur de l'installation agricole, avec divers exemples à l'appui. Certains porteurs présents se sont même montrés intéressés par des parcelles libres de la Communauté d'agglomération de Blois.

Enfin, Florian Slosse, maraîcher, a clôturé cette journée par son témoignage sur ses recherches, ses démarches de recherche de foncier et son installation. **Face au succès de cette session, de nouvelles rencontres seront proposées par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher.**



Les marchés estivaux de BALF

Les traditionnels marchés estivaux de l'association Bienvenue à la Ferme se sont déroulés les 13 juin et 25 juillet 2021 ! Cette année, les lieux ont été inversés, le Marché de Printemps s'étant tenu aux Jardins de l'Evêché et le Marché d'Été au Port de la Creusille.

Comme tous les ans, les producteurs ont régalié les visiteurs avec leurs larges gammes de produits locaux. Vins, légumes, fromages, yaourts, escargots, bières, jus de pomme, safran, noisettes et encore bien d'autres ont ravi les papilles des visiteurs qui sont repartis conquis de leur visite.



Le Marché de Printemps a de plus été l'occasion de remettre les diplômes du Concours départemental des vins en Loir-et-Cher 2021, le seul concours mettant à l'honneur les vins ayant pu se tenir cette année ! Près de 30 vignerons ont ainsi été récompensés pour la qualité de leur production viticole. Ils se sont vus remettre un trophée ainsi qu'un diplôme par le sponsor de leur appellation.



La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher a également profité de cet événement pour remettre à l'honneur sa campagne «1 vin, 1 mets». Celle-ci a été réalisée dans le cadre de la Semaine de l'Agriculture Française, et associait un plat cuisiné à base de produits locaux, par un chef de l'association Cuisine en Loir-et-Cher, à un vin médaillé du Concours Départemental des Vins. Cette exposition, ainsi que le livret de recettes associé, a rencontré un franc succès auprès des visiteurs !

L'exposition ClimAgriFood, s'est aussi installée aux Jardins de l'Evêché lors du Marché de Printemps, afin de sensibiliser le grand public aux nombreuses actions mises en place par la filière agricole pour préserver l'environnement.

De beaux événements, qui ne demandent qu'à être renouvelés, afin d'être un lieu de rencontre et d'échange entre agriculteurs et grand public !

PORTRAITS DE CONSEILLERS

La Chambre d'agriculture assure des missions très variées. Découvrez la diversité de profils de vos conseillers avec nos portraits de l'édition.

Chaque agriculteur, chaque exploitation possède ses particularités. Partez à la découverte des femmes et des hommes qui animent nos territoires.

PORTRAIT D'ACTEUR

BRIEUC MENAGER

CONSEILLER SPÉCIALISÉ EN VITICULTURE



« Accompagner et répondre aux interrogations techniques des viticulteurs »

Depuis le mois de juillet 2020, Brieuc est Conseiller spécialisé en viticulture à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher. Il occupait auparavant le poste de **salarie viticole**, un métier qu'il a exercé au sein de différents domaines (Muscadet, Croze-Hermitage et St Nicolas de Bourgueil), dans l'optique d'acquies une **expérience professionnelle de terrain** à la sortie de ses études, avant de se diriger vers un poste de conseil.

En poste depuis un an à la Chambre d'agriculture, Brieuc est en charge de l'animation du groupe **Dephy Ferme Viti** du Loir-

et-Cher, mais également du **GDDV 41**, du **GIEE** et d'un **groupe 30 000 sur la réduction de l'utilisation des phytosanitaires**. Il effectue également des missions de **conseil** en viticulture, en individuel, mais aussi en groupe. Il participe à la rédaction du **bulletin phyto hebdomadaire**, effectue des **diagnostics Bas Carbone** et anime des formations **Certiphyto** en viticulture. Une belle palette de compétences à la disposition des viticulteurs du département !

Tel : 06 27 28 06 92
brieuc.menager@loir-et-cher.chambagri.fr

CAMILLE BERTHAULT

RESPONSABLE TECHNIQUE LABORATOIRE



« Des analyses de vins et agronomiques pour de bons conseils spécialisés »

Camille est arrivée en 2019 à la Chambre d'agriculture en tant que **Responsable technique du laboratoire**. Elle était auparavant ingénieur de recherche dans l'unité Infectiologie et Santé publique de l'INRAE de Tours avec des thématiques de recherche liées à la santé animale et aux micro-organismes.

Aujourd'hui, Camille effectue les **analyses de vins** et des **analyses agronomiques** pour la fertilisation, les reliquats azotés, les analyses de nitrates dans l'eau ou encore celles de matières sèches sur les végétaux.

Elle s'assure également que le laboratoire est en mesure de répondre aux exigences du COFRAC pour les analyses de vins et du Ministère pour les analyses de sols.

Son travail permet aux viticulteurs de suivre **l'évolution de leurs vins** afin de les vinifier dans les meilleures conditions avec l'appui des œnologues de la Chambre, et aux cultivateurs de connaître **l'état de leurs sols** afin de recevoir les meilleurs conseils culturels des agronomes de la Chambre.

Tel : 02 54 55 20 40
laboratoire@loir-et-cher.chambagri.fr

NICOLAS PARMENTIER

DIRECTEUR DE LA CAVE COOPÉRATIVE DU VENDÔMOIS, VIGNERON

Nicolas Parmentier est le directeur de la cave coopérative du Vendômois depuis 2003. Il est également viticulteur vigneron depuis 2008, au sein du **Domaine de Cocagne** qu'il gère avec **Samuel Deniau**, son associé. **Vinification, mise en bouteille et commercialisation** représentent une grande partie du travail mené par la cave coopérative. Mais celle-ci s'implique également sur d'autres projets ayant pour objectif de développer la **notoriété des vins du vendômois**.

Le territoire vendômois regroupe une **vingtaine de personnes travaillant la vigne** dont une dizaine est en appellation Coteaux-du-Vendômois. Ces exploitations viticoles représentent **404 hectares de vignes** plantées, repartis en vins de pays et en appellation contrôlée.

La méconnaissance de ces vins sur le marché devient aujourd'hui un moyen de différenciation.

« Les acheteurs sont souvent en recherche de nouveautés ! Dans le Vendômois, nous leur faisons découvrir les saveurs et arômes de nos vins et surtout un cépage peu connu, le **Pineau d'Aunis** qui est présent depuis le 11^{ème} siècle et fait partie de l'identité de notre territoire. On le retrouve sous forme d'un rosé assez clair, menant à une dégustation surprenante avec des notes poivrées et mentholées. Le Pineau d'Aunis peut également se trouver en vin rouge, soit totalement, soit en assemblage avec du Pinot noir et du Cabernet franc. »



Présidée par Bruno Renard, viticulteur à Villiers sur Loir, la cave coopérative rassemble une **dizaine d'adhérents**. Elle a été créée en 1929 pour une première vinification en 1930. Cinq salariés y travaillent et gèrent l'aspect administratif, la vinification, le conditionnement, la gestion du stock et l'animation de la boutique.

Le fonctionnement est identique à toute coopérative : les viticulteurs apportent le résultat de leurs vendanges à la cave coopérative qui vinifie, met en bouteille puis commercialise via plusieurs canaux. Ainsi, près de 45% en chiffre d'affaire de la production est vendue **en directe à la boutique**. Un partenariat avec Alliance Loire permet ensuite de commercialiser sur les **circuits dits « longs »** comme les grandes surfaces, les restaurants mais aussi l'export. La cave coopérative travaille également avec des commerces locaux en direct.

Au cours des dernières années, un grand travail de **notoriété** a été mis en place par la cave coopérative et ses vignerons pour faire connaître les vins du Vendômois, travail qui se poursuit toujours aujourd'hui.

« Nous œuvrons pour que la viticulture fasse partie de la **représentation touristique** de Vendôme car nos vignes sont historiques, une information souvent méconnue. Nous souhaitons également continuer **l'implantation commerciale locale** pour une économie de proximité, notamment afin que nos vins arrivent au contact des acheteurs via des moments conviviaux. Enfin, un dernier projet, et pas des moindres, porter le dossier de **changement de nom de l'appellation** ! Nous souhaiterions renommer l'appellation Coteaux-du-Vendômois en Vendôme, l'objectif étant d'afficher Vendôme comme une ville de vignobles. »

CLIMAT & SOL

Le climat est la variable la plus importante pour l'agriculture. Celui-ci influe sur l'état des sols et des productions. Retour sur les derniers mois.

Entre précipitations et faible ensoleillement, une météo compliquée pour les cultures

Alors que nous sortons d'un été marqué par des températures élevées dans le monde - le mois de juillet est notamment le mois le plus chaud enregistré sur Terre - la France a quant à elle été touchée par de fortes pluies et un faible ensoleillement. Ces conditions climatiques particulières ont compliqué les travaux agricoles, notamment les moissons, mais aussi provoqué l'apparition de maladies dans la vigne.

Au cours des mois de mai, juin et juillet, les précipitations ont été largement présentes en France.

Le Loir et Cher n'a pas été épargné puisque les précipitations ont été 61% plus élevées sur cette période par rapport à la moyenne décennale. Cela a particulièrement été le cas pour les mois de juin et juillet puisqu'il a plu presque deux fois plus qu'à la normale.

Certains épisodes ont été intenses comme lors des 12 et 13 juillet où 78mm (12% des précipitations annuelles moyennes) ont été relevés à Tour-en-Sologne avec un épisode pluvieux très marqué qui a traversé une partie de l'Europe et abouti à de terribles inondations en Allemagne et en Belgique.

Les précipitations sur cette période ont donc été marquées par des

épisodes intenses. Mais de faibles précipitations très régulières ont également engendré des problèmes sanitaires forts dans le secteur viticole.

Autre conséquence de ces précipitations, les moissons se sont étalées sur de nombreuses semaines et n'étaient pas encore totalement terminées à la mi-août dans le département.

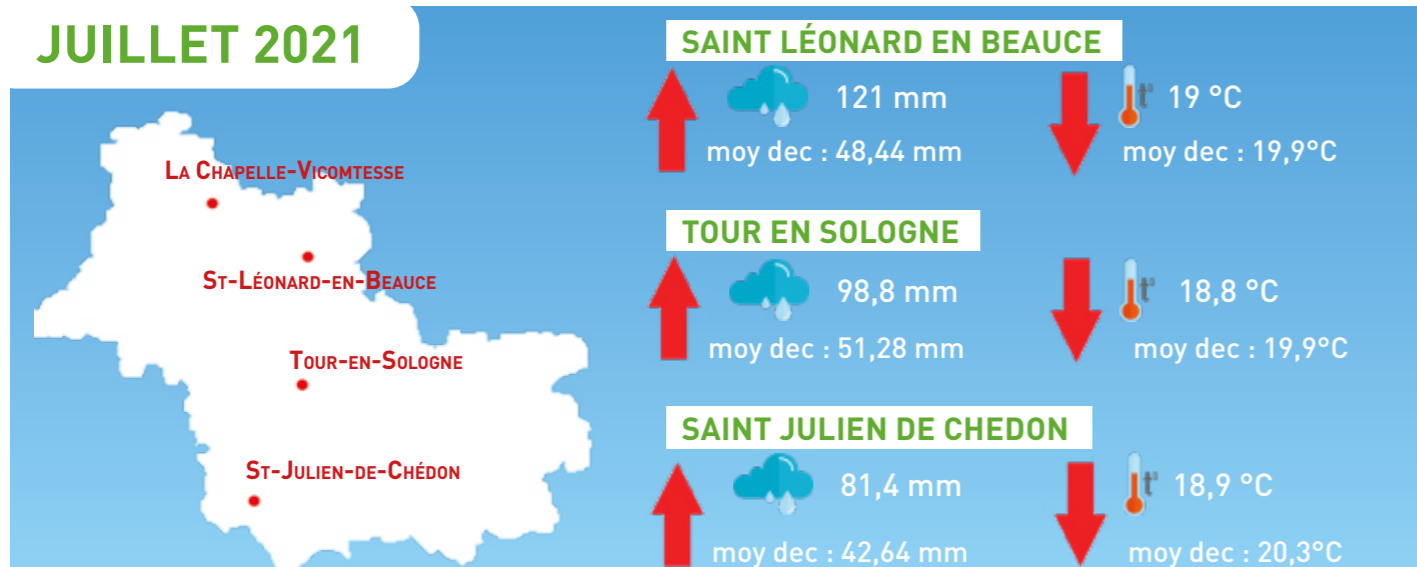
La grêle a également fait un passage remarqué dans le département puisque le samedi 19 Juin elle a frappé environ 200 hectares de vignes sur Choussy avec des dégâts importants et impressionnants. Elle s'est également abattue dans le secteur de Savigny sur Bray accompagnée de forte rafales de vent ce qui a entraîné des dégâts sur les cultures, bâtiments, engins et véhicules ainsi que de nombreuses

chutes de branches et d'arbres.

Du côté des températures, ces trois mois ont été plus frais qu'à la normale excepté pour le mois de juin qui a été légèrement plus doux que la moyenne décennale.

En revanche les mois de mai et juillet ont été plus froids qu'habituellement. Cela s'est particulièrement ressenti en juillet avec des nuits où les températures sont tombées à 10°C et des journées fortement nuageuses qui n'ont pas engendrées un rayonnement très fort.

Nous pouvons retenir pour cette fin de printemps et ce début d'été, des précipitations bien plus importantes qu'habituellement, en fort contraste avec les deux dernières années, et des températures assez fraîches pour la saison.



Rappel sur les réglementations en vigueur. Toute l'information est également à retrouver sur notre site internet.

RÉGLEMENTATION

CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE (CSP) Les échéances se précisent

Le Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP) permet de mener une réflexion autour de ses pratiques de produits phytosanitaires pour en réduire l'usage. Il est délivré à l'entreprise, et non à la personne, et est obligatoire pour les exploitations*, la vérification se faisant au moment d'un contrôle phytosanitaire ou du renouvellement du Certiphyto. Cette nouvelle modalité réglementaire voit son calendrier évoluer.

Ainsi, **dès le 1er janvier 2024**, toute exploitation agricole devra être en mesure de justifier d'un CSP lors d'un contrôle phytosanitaire, peu importe la date de renouvellement du Certiphyto.

A partir du **1er janvier 2026**, tout renouvellement de Certiphyto (DENSA) sur une exploitation nécessitera la réalisation de deux CSP au cours des 5 années précédentes.

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'usage de produits phytosanitaires.

* sont exemptées de CSP, les exploitations en bio, ou en conversion, sur la totalité de la surface et les structures reconnues Haute Valeur Environnementale.

Faites de cette obligation réglementaire, une opportunité pour faire évoluer votre stratégie de protection des cultures



Trois niveaux d'accompagnement sont à votre disposition pour réaliser votre CSP. Faites-vous accompagner par nos équipes de terrain expertes, toujours à vos côtés pour répondre à vos objectifs.

	Je veux assurer la conformité phytosanitaire de mon exploitation et le renouvellement du Certiphyto	Je veux assurer les performances technico-économiques de mon exploitation tout en réduisant l'IFT	Je veux assurer la réussite de mes changements de pratiques
CSP RÉGLEMENTAIRE Diagnostic + leviers d'action	✓	✓	✓
CSP PASS Plan d'action technico-économique personnalisé		✓	✓
CSP CAP Accompagnement individualisé à la mise en oeuvre			✓
		Pack CSP Confiance	Pack CSP Sérénité

Retrouvez notre offre complète en ligne ou contactez-nous : csp@loir-et-cher.chambagri.fr

LA CHAMBRE À VOTRE SERVICE

de votre entreprise agricole. Pour cela, nous vous proposons différents accompagnements.

Notre rôle est de vous accompagner dans le développement et la réussite

EXPERT'PASS



UN CONSEIL PERSONNALISÉ SUR VOS CULTURES AU MOMENT CLÉ DE LEUR STADE !

Vous avez besoin d'un conseil adapté sur la conduite de vos cultures ? Vous souhaitez être rassuré et conforté dans vos choix à tout moment ?

La Chambre d'agriculture du Loir et cher vous propose « l'expert pass ». Ce rendez-vous dédié sur votre exploitation, permet de vous faire bénéficier de préconisations individuelles et adaptées par nos conseillers en fonction de vos objectifs (nombre de visites à déterminer selon vos besoins).

Contact : secretariat.gc@loir-et-cher.chambagri.fr

SUIVI OENOLOGIQUE



VOUS ACCOMPAGNER DU RAISIN À LA BOUTEILLE

Parce que chaque millésime est différent et parce que chaque cave est unique, nous vous accompagnons à chaque étape pour valoriser votre récolte : suivi des parcelles, dégustations, analyses, aide à la création de vos cuvées.

L'indépendance de nos conseillers œnologues dans le choix des intrants permet d'obtenir 100% des vins recherchés ! Cet accompagnement peut également être réalisé par un œnologue expert agriculture biologique.

Contact : laboratoire@loir-et-cher.chambagri.fr

COMMUNICATION



PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC ET ÊTRE ACTEUR DU DIALOGUE SOCIÉTAL

Vous souhaitez apprendre à communiquer de manière sereine avec tout type de public ? Mais expliquer et communiquer de manière positive n'est pas inné !

Cette formation vous aidera à saisir les questionnements de vos interlocuteurs, aussi divers soient-ils (voisins, passants, habitants de la commune, élus territoriaux, journalistes...). Elle vous permettra de tenir un discours construit, positif, sur l'ensemble des activités agricoles.

Vous êtes face à une personne négative ? Apprenez à lui répondre grâce à des techniques de communication simples à mettre en œuvre !

Contact : formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Les dates des événements sont données à titre indicatif et dépendent des décisions gouvernementales liées à la Covid-19. Les mises à jour seront effectuées sur notre site internet.

SEPTEMBRE

Du 07 au 09 septembre : Salon Innov'Agri à Outarville (45)

Le salon qui cultive ! Agriculteurs, éleveurs, entrepreneurs... Venez vous former, vous informer et découvrir de nouvelles techniques, de nouveaux process en situation.

Du 21 au 23 septembre : Salon Tech&Bio à Bourg-lès-Valence (26)

Organisé tous les deux ans par les Chambres d'agriculture, le Salon agricole international Tech & Bio représente l'opportunité de découvrir l'ensemble des nouvelles techniques de production biologique et alternative.

Le 24 septembre : Journée de l'élevage à Pruniers-en-Sologne (41)

Comme tous les ans, la Chambre d'agriculture organise sa traditionnelle journée de l'élevage. Plus d'informations à venir sur notre site.

Le 30 septembre Salon TER'Energies à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir (28)

Découvrez les opportunités qu'offrent les énergies renouvelables dans la création de valeur ajoutée pour votre exploitation.

OCTOBRE

Du 06 au 10 octobre Les RDV de l'Histoire à Blois (41)

Cette manifestation unique d'échange et de divertissement entre les historiens et le grand public accueillera également les producteurs de BALF pour une découverte des produits locaux.

NOVEMBRE

18 et 23 novembre : démos du logiciel Mes Parcelles à Blois (41)

L'équipe Mes Parcelles vous propose de découvrir le logiciel, un outil pour simplifier et optimiser le suivi de vos parcelles. De nouvelles dates peuvent vous être proposées si besoin.

Du 19 au 21 novembre Ferme Expo à Tours (37)

Pour cette 15^{ème} édition, Ferme Expo vous propose une rencontre des producteurs locaux autour d'un nouveau pôle Gastronomie et Vins, et d'un espace Agricole avec plus de 1000 animaux, des présentations et concours, des machines agricoles et de nombreuses animations !

Le 23 novembre Journée allaitante - lieu à définir (41)

Une journée dédiée aux éleveurs bovins viande avec les conseillers de la Chambre d'agriculture. Actualités, technique, réglementation... De nombreux sujets y seront abordés !

DÉCEMBRE

Les 21 et 22 décembre Marché de Noël de Bienvenue à la Ferme (41)

Le dernier marché de Bienvenue à la Ferme de l'année, juste avant Noël. L'occasion de trouver les derniers cadeaux à poser au pied du sapin ou de garnir la table des fêtes.



Retrouvez toute l'actualité agricole ainsi que les dates des événements sur notre site internet :

www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr

top
DES entreprises

Valorisons ensemble l'agriculture loir-et-chérienne

CANDIDATEZ EN LIGNE

Toutes les informations sur notre site internet : www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



Terr'actif est le magazine de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Editeur et imprimeur : ISF Imprimerie, 9 rue de Vauquois, 41000 BLOIS - Courriel : contact@isf-imprimerie.fr labelisé IMPRIM VERT - Tel : 02 54 56 43 43 • Directeur de publication : Arnaud BESSÉ • Rédacteur en chef : Céline DIARD • Rédacteurs : Cécile GROSSEUVRES, Florian VINCENT, Frédérique GARNIER, Chloé GENSOUS, Audrey LAUFERMAN, Nathalie HENAUULT • Trimestriel gratuit imprimé sur papier recyclé • Date de parution : Septembre 2021 • Crédits photos : Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher • Les articles parus sous une signature individuelle n'engage que la responsabilité de leurs auteurs. Les textes et insertions publicitaires sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction, même partielle des articles, est interdite sauf accord préalable.

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Nouveau !

Offre Bas Carbone

Partez gagnant en
réduisant l'empreinte
carbone de votre
exploitation

...c'est Bon
pour le
Climat



LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT



Le Saviez-vous ?

Le secteur agricole doit réduire de moitié ses émissions carbone d'ici à 2050*. 40 éleveurs laitiers, accompagnés par la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher ont déjà connaissance de leur empreinte carbone.

Des leviers d'action existent pour améliorer cette empreinte : pratiques culturales, conduite d'élevage, bâtiments...

Et vous, ou en êtes-vous ? Testez-vous sur la démarche Bas Carbone sur urlr.me/K5XJg_et ou en flashant ce QR code.

* Stratégie Nationale Bas-Carbone.



Pour en savoir plus, contactez-nous :
02 54 55 74 82
polefeet@loir-et-cher.chambagri.fr

www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER